

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION  
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le

17 JUIN 2021

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n°21-00443/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 20 mai 2021 portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de **trois (03) Techniciens Supérieurs en Imagerie Médicale** à former à l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), pour le compte du Ministère de la Santé (MS), dans les centres de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma, Dédougou, Tenkodogo, Ouahigouya, Kaya, Dori, Gaoua, Manga, Ziniaré et Banfora, **session 2021**, sont modifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les **Manipulateurs de Radiologie Médicale** en activité ou en détachement, de catégorie B échelle 3, âgés de quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2021 et justifiant d'au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans l'administration publique dont trois (03) ans dans l'administration au 31 décembre 2021.

LIRE :

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les **Manipulateurs de radiologie médicale** en activité ou en détachement, de catégorie B échelle 3, âgés de quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2021 et justifiant d'au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans l'administration publique dont trois (03) ans dans l'administration au 31 décembre 2021.

**Etre de la catégorie citée ci-dessus relevant des familles d'emplois d'un métier autre que celles du métier « éducation, formation et promotion de l'emploi » et titulaire du Baccalauréat série C ou D ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.**

**NB : toutefois, l'admission des candidats par le biais de la passerelle s'opère sur la base de quota sans préjudice des règles de mise en concurrence de l'ensemble des candidats concernés. Ce quota ne saurait excéder un tiers du nombre total de postes à pourvoir.**

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre et par délégation  
Le Secrétaire général

**Souleymane LENGANE**  
★ Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

